

SOYEZ MÉCÈNE !

Soutenez Freha dans son engagement contre le mal-logement !

Être mécène, c'est :

- Contribuer à l'intérêt général et lutter contre les exclusions
- Incarner et exprimer les valeurs de l'entreprise
- Renforcer la cohésion de vos équipes
- Construire des relations avec les acteurs du territoire
- Valoriser l'image et la réputation de l'entreprise ainsi que son ancrage local
- Développer de nouvelles relations avec ses partenaires

Votre soutien permet une déduction fiscale à hauteur de 60% de votre don sur les impôts des sociétés, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes de l'entreprise.

Un reçu fiscal sera remis pour tout engagement à nos côtés.

Lorsque vous donnez	Vous déduisez des impôts de votre société	Coût réel
200 €	120 €	80 €
500 €	300 €	200 €
1 000 €	600 €	400 €
5 000 €	3 000 €	2 000 €
15 000 €	9 000 €	6 000 €
30 000 €	18 000 €	12 000 €



Je soutiens Freha dans ses actions et je donne aujourd'hui :

- 500 €
- 1 000 €
- 10 000 €
- Autre montant : €

Je retourne ce coupon accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Association Freha à l'adresse suivante :

Association Freha
Bâtiment A2 – 2^e étage
92/98 boulevard Victor Hugo
92110 Clichy

Mon reçu fiscal me sera envoyé dans les 10 jours suivants la réception de mon don.